

PAS DE COMPROMIS, IL FAUT COMBATTRE...

M. Roux, représentant authentique du Patronat des Constructions Navales a déclaré: *"Nous ne ferons pas plus que les dispositions légales et même moins que les accords de 1946. Nous voulons le renforcement du pouvoir des directions"*.

Il faudrait que vous fassiez comprendre à vos camarades: *"qu'ils dépensent trop pour leur nourriture"*.

Vous avez bien compris, ces propos ne furent pas tenus par l'épicier du coin ni par quelque vieille fille rabougrie regrettant les fastes du *"bon vieux temps"*.

Non! c'est M. Roux, c'est-à-dire le représentant du grand patronat.

Soyons justes, les déclarations de M. Roux ont au moins le mérite de la franchise (certains mauvais esprits parleront même de cynisme). Elles remettent les choses au point.

Et nous pensons tout naturellement à ces syndicats indépendants (sic) chers à M. René Belin, qui vont prônant la collaboration "capital-travail" et autres fadaïses de même tonneau.

Pour ceux qui l'auraient oublié, M. René BELIN est cet ex-secrétaire confédéral devenu Ministre de Vichy.

Entendons-nous bien. Nous ne reprochons pas à M. BELIN d'avoir été ministre de VICHY - Non! Il fut ministre, et cela nous suffit. Tout comme ses estimables collègues: les CROIZAT, PINEAU, GAZIER et consorts, en devenant ministre, M. René BELIN perdit du même coup la qualité de syndicaliste.

Il est bien évident qu'entre un ministre défenseur d'un fallacieux "intérêt général", et un syndicaliste défenseur des intérêts très particuliers des salariés, il ne saurait y avoir rien de commun.

Ce n'est pas au nom du résistancialisme que nous nous attaquons M. Belin et ses amis. Nous avons toujours soigneusement distingué le mouvement syndical des *Mouvements de Résistance*. Ceux qui, à la libération, acceptèrent d'un coeur léger de créer la confusion ne furent que les jouets souvent inconscients du machiavélisme stalinien.

Donc M. Belin (ministre en disponibilité) et ses fidèles disciples de la C.T.I. (*) sont pour la collaboration des classes. C'est leur droit le plus strict.

Nous leur dédions les fortes paroles de M. Roux, représentant authentique du grand patronat.

Avouons qu'il nous semble étrange qu'un militant syndicaliste ayant, en tant que tel, entretenu quelques rapports même superficiels avec le patronat, puisse conserver la moindre illusion sur les possibilités de collaboration avec ces derniers.

Disons le tout net. Le comportement des patrons, de TOUS les patrons est là pour le prouver.

(*) *Confédération du Travail indépendante*, ancêtre de la *Confédération française des syndicats indépendants*, puis de la *Confédération française du Travail*, toutes à vocations corporatistes (A.M.).

Pour le patronat, il n'est pas de collaboration possible avec les salariés. Ce qu'il recherche et prétend obtenir c'est leur subordination totale.

S'imaginer, en admettant que la chose fut souhaitable, le patronat capable d'accepter la collaboration "capital-travail", c'est lui prêter une intelligence et un sens des réalités sociales dont il est absolument dépourvu.

En l'an de grâce 1951, pour impossible que cela puisse apparaître à des gens que nous voulons croire désintéressés, le patronat s' imagine être encore de droit divin.

Que M. Roux ne se soit pas rendu compte du grotesque, sans parler de l'odieux, de ses déclarations, est particulièrement significatif!

Egoïsme, paresse intellectuelle, lâcheté, telles sont les caractéristiques d'une classe capitaliste condamnée à disparaître.

Ne nous y trompons pas! Les héritiers s'agitent. Déjà s'esquissent de nouvelles formes d'exploitation: la *Fonction*, et l'appartenance à un "appareil" conférant les privilèges autrefois dévolus à la propriété.

Il nous faut à la fois lutter contre toutes les formes d'exploitation - tel est le rôle du syndicalisme - tel est le combat quotidien auquel nous convions tous nos militants.

Alexandre HEBERT.
